Association Ecurie Piston Sport Auto (EPSA) Ecole Centrale de Lyon 36 avenue Guy de Collongue 69130 Ecully

Association enregistrée sous le numéro de dossier : W691057161

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 Mars 2018

Le 28 Mars 2018 à 19 heures, les membres de *l'association EPSA* se sont réunis en assemblée générale à l'Ecole Centrale de Lyon.

Sont présents parmi les dirigeants :

M. MAROS Antoine : Président de l'association

M. MARIE Clément : Vice-président de l'association

M. GRAS Pierre : Trésorier de l'association

M. LEFÈVRE Jérôme : Secrétaire général de l'association

Sont présents physiquement quatorze membres de l'association et quatre membres représentés par procuration.

L'assemblée générale désigne MAROS Antoine en qualité de président de séance et LEFÈVRE Jérôme en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le bilan financier et le rapport moral de l'exercice passé.

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du bilan moral ;
- quitus de l'assemblée sur le rapport moral ;
- présentation du bilan financier ;
- quitus de l'assemblée sur le bilan financier ;
- élection du nouveau bureau de l'association.
- élection du nouveau conseil d'administration de l'association

Le Président présente son bilan moral en revenant sur les évènements marquants et les résultats obtenus lors de l'exercice passé. Le trésorier présente ensuite son bilan financier.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président de séance met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère **délibération**: L'assemblée générale est appelée à donner le quitus pour le bilan moral du Président sortant.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2^{ème} **délibération** : L'assemblée générale est appelée à donner le quitus pour le bilan financier du bureau sortant.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Les candidats au bureau se présentent et annoncent leurs objectifs pour l'année à venir.

3ème **délibération**: L'assemblée générale est appelée à élire le nouveau bureau. Le bureau est élu à l'unanimité et est composé des membres suivants :

- M. TANCHON Paco est élu en qualité de Président de l'association
- M. DE LONGCAMP Erwan est élu en qualité de Trésorier de l'association
- M. KIEFEL Josselin est élu en qualité de Secrétaire Général de l'association
- M. MAROS Antoine est élu en qualité de Vice-Président de l'association

4ème **délibération**: L'assemblée générale est appelée à élire le nouveau conseil d'administration.

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité des présents et représentés et est composé des membres suivants :

- M. MARIE Clément est élu en qualité de Président du conseil d'administration
- M. TANCHON Paco est élu en qualité de membre du conseil d'administration.
- M. MAROS Antoine est élu en qualité de membre du conseil d'administration.
- M. DE LONGCAMP Erwan est élu en qualité de membre du conseil d'administration.
- M. KIEFEL Josselin est élu en qualité de membre du conseil d'administration.
- M. TSILEFSKI Guillaume est élu en qualité de membre du conseil d'administration
- M. TOUZE Guillaume est élu en qualité de membre du conseil d'administration
- M. ROBLOT Brice est élu en qualité de membre du conseil d'administration
- M. BIENNER Aurélien est élu en qualité de membre du conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association, ces désignations expireront lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 7 avril 2017.

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions. Les membres du conseil d'administration ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Signature du Président de l'association élu

Signature du Président du conseil d'administration élu